

Source : <http://www.sortirdunucleaire.org/Audience-au-tribunal-de-police-de-Montauban>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Agenda > **Audience au tribunal de police de Montauban**

13 décembre 2018

Audience au tribunal de police de Montauban

Montauban (82)

Le 13 décembre 2018, sera examinée par le tribunal de police de Montauban l'affaire du rejet radioactif accidentel à la centrale de Golfech.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" vous invite à assister à l'audience et vous donne rendez-vous au tribunal, 5 place du Coq à MONTAUBAN.

Rappel des faits :

Golfech - Important rejet radioactif à la centrale nucléaire

Le 19 octobre 2016, la centrale nucléaire de Golfech a laissé s'échapper un important rejet radioactif gazeux. Pendant 2 minutes, le seuil d'alarme à la cheminée a été dépassé, si bien que cette seule séquence a vu près de 136 milliards de Becquerels relâchés dans la nature !

La direction de la centrale avait alors mis deux jours à déclarer dans les formes ce rejet accidentel à l'Autorité de sûreté nucléaire et à prévenir la Commission Locale d'Information... et presque une semaine pour informer les médias ! Voilà la « transparence » vantée par EDF !

Cette pollution ne saurait être prise à la légère car elle est la conséquence d'une série de problèmes révélateurs d'une mauvaise gestion de la centrale : problème d'étanchéité des assemblages combustibles du réacteur 1 qui laissent fuir la radioactivité ; dysfonctionnement du mode automatique de l'appareil censé contenir les rejets ; surveillance insuffisante par les opérateurs...

Le 28 novembre 2016, les associations Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Association Française des Malades de la Thyroïde, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, FNE 82, FNE Midi-Pyrénées, SEPANLOG, Stop Golfech-VSDNG, Sortir du nucléaire 82 ont déposé plainte, auprès du Parquet de Montauban. Cette plainte a finalement été classée sans suite.

Refusant l'impunité d'EDF, le Réseau "Sortir du nucléaire", soutenu par les autres associations, a déposé, le 17 octobre 2017, une citation directe à l'encontre d'EDF. Le

tribunal de police de Montauban examinera l'affaire le 13 décembre 2018, à 14h, suite à renvoi.

Pour en savoir plus, consultez notre [Juriblog](#).